

Projet de travaux de mise en conformité de l'assainissement en Val d'Azun : un effort supplémentaire pour améliorer l'état écologique de nos cours d'eau !



Suite à un *travail de concertation* avec les différents services concernés (mairies, Etat, Agence de l'Eau, Conseil Général, SMDRA, ...), les communes d'Arras-en-Lavedan et d'Arrens-Marsous ont lancé en 2011 leur marché de maîtrise d'œuvre pour la *réhabilitation de leurs stations d'épuration* et des réseaux d'assainissement.

Sur **Arras-en-Lavedan** le bureau d'études SAFEGE a été retenu depuis l'été 2011 avec un 1^{er} Comité de Pilotage qui s'est tenu en septembre 2011. Le 2^{ème}

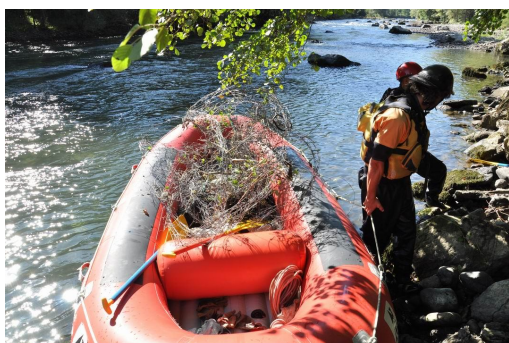
COPIL doit se tenir très prochainement (le 9/02/12).

Sur **Arrens-Marsous**, c'est le bureau d'études PRIMA qui a été retenu pour être le maître d'œuvre pour la réhabilitation de leur système d'assainissement depuis décembre 2011 et le 1^{er} COPIL s'est réuni le 24/01/12.

Après une *phase de diagnostic* et de définition du *programme d'opération* mené par les maîtres d'œuvre, les *travaux de mise en conformité* des réseaux et des stations d'épuration devraient être lancés sur ces 2 communes avant la fin de l'année 2012.

Enfin, les différents services partenaires du Contrat de Rivière ont également été sollicités en début d'année 2012 pour aider la **commune d'Aucun** pour améliorer le fonctionnement de sa station d'épuration. Une réunion de travail est prévue à cet effet, le 9 février 2012.

Opération d'enlèvement des ferrailles dans le lit du Gave de Pau prévue en 2012



Durant l'été 2009, les activités nautiques ont connu *divers accidents sur le territoire national* dont un mortel sur la Durance.

Dans le but d'évaluer les risques, une reconnaissance du gave a été réalisée en fin d'été 2009 par le Comité Départemental de Canoë Kayak des Hautes-Pyrénées (CDCK65) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de Populations (DDCSPP65).

La *présence de nombreuses ferrailles* a alors été constatée : environ une ferraille tous les 2 m ! (anciens rails SNCF, câbles, carcasses, bidons, barres, grilles, ...). Ces ferrailles constituent un *réel danger potentiel* pour l'ensemble des publics fréquentant le gave.

Devant ce constat, en mars 2010, la DDCSPP et le CDCK ont sollicité le SMDRA, en tant

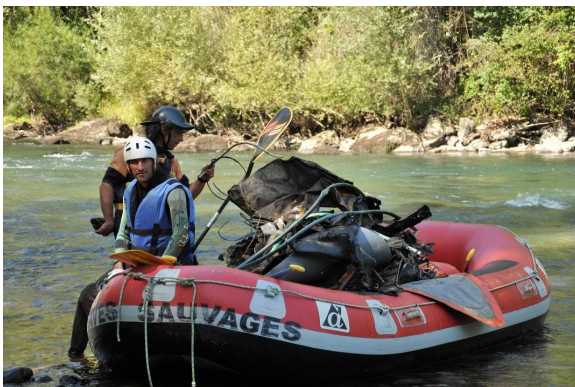
qu'animateur du Contrat Rivière Gave de Pau, pour organiser une ***réunion de concertation*** avec l'ensemble des partenaires concernés (CDCK, DDCSPP, DDT, brigades vertes, HPTE, Fédération de Pêche). En effet, ce chantier, pensé au départ comme une mesure sécuritaire pour la pratique des sports d'eaux vives, s'inscrit en réalité dans une démarche plus globale qui concerne autant les amateurs de sensations aquatiques que les pêcheurs ou encore les promeneurs des bords du gave.

Une réunion s'est donc tenue au SMDRA en avril 2010 et a permis de discuter sur les possibilités de lancer une ***action concertée de « nettoyage des déchets métalliques »*** présents dans le gave. En effet, la nature de l'intervention sollicitée sort un peu des compétences habituelles des brigades vertes et demande une organisation et des moyens particuliers : problèmes d'accès, matériel particulier nécessaire, appel nécessaire à des prestataires privés spécialisés, ...



Suite aux discussions, une ***première opération de nettoyage*** a été réalisée par les brigades vertes, dans la mesure de leurs moyens et à l'étiage (été - automne 2010). Une nouvelle campagne de reconnaissance avec les Techniciens Rivière a également été nécessaire pour évaluer la charge de travail. Suite à ce repérage, des devis d'entreprises ont été établis et cette opération, dont le coût est estimé à env. 30 000 € TTC, a été intégrée au programme de l'avenant au Contrat de Rivière Gave de Pau 2011-2012 avec une maîtrise d'ouvrage SYMIHL et SIVOM de Lourdes-Est (brigades vertes).

Ces travaux seront intégrés au ***programme pluriannuel de restauration des rivières de 2012*** et seront subventionnés à hauteur de 80% (50% Agence de l'eau, 20% Conseil Régional et 10% par le Conseil Général). Les 20 % restants (env. 6000 €) seront sponsorisés par le CDCK65, EDF et la SNCF. Une convention rappelant le champ d'intervention et les responsabilités de chacun sera, par ailleurs, signée par l'ensemble des partenaires concernés.



Une ***seconde campagne de nettoyage*** a été organisée le 9 septembre 2011 par le CDCK65 en partenariat avec la brigade verte du SIVOM de Lourdes-Est et le club « gaves sauvages » sur le secteur Geu-Lourdes. Au total, 3 rafts de ferrailles et quelques autres déchets (plastiques principalement) ont été évacués et emmenés à la déchetterie de Lourdes.

Une seconde campagne va être organisée par le SYMIHL en octobre sur le secteur amont.

***Laurence DUROT Animatrice du Contrat de Rivière
Janvier 2012***